

1

L'écho de Vagnas



Juillet 2020



Monique
MULARONI

Madame le maire

VAGNASSIENNES, VAGNASSIENS,

Les résultats des élections du 28 juin ont confirmé la liste « EXPÉRIENCE ET RENOUVEAU POUR VAGNAS » pour gérer notre commune. C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité.

Je tenais avant toute chose à remercier les habitants de VAGNAS qui se sont déplacés pour voter, bien au-delà du taux national, démontrant ainsi leur intérêt pour notre commune.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village, durant ce mandat.

Je tiens à assurer aux électeurs qui ont porté leur voix sur la liste adverse qu'ils seront entendus. Ainsi, parmi les quatre élus qu'ils ont choisis, les deux élus siégeant au conseil seront pleinement associés à notre action afin de répondre au souhait de tous les VAGNASSIENS. Nous regrettons vivement la démission, pour convenance personnelle, de deux élus de la liste « Pour Vagnas ».

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien. Mon conseil municipal et moi-même répondrons au quotidien à vos attentes et mettrons toute notre énergie et notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, suivant notre orientation première, et notre unique objectif, « L'INTERET GÉNÉRAL », poursuivant ainsi les actions entreprises par l'ancienne municipalité. Nous comptons également vous tenir informés en publiant, chaque mois, le nouvel « ÉCHO DE VAGNAS »

Vous pouvez compter sur mon entier engagement pour porter notre municipalité et être le maire qui sera au service de tous. L'ensemble de mon conseil municipal est d'ores et déjà organisé et opérationnel.

Notre village est notre lieu de vie, celui de nos familles et de nos enfants à venir. Nous œuvrerons pour continuer à faire de Vagnas une commune où il fait bon vivre !!!

L'été sera chaud, prenez soins de vous.



Madame le maire Monique MULARONI

Madame le Maire préside de droit l'ensemble des commissions . Elle pilote en direct l'animation et les réunions des commissions suivantes:

Commission du budget et des finances

Etablit et gère le budget de la commune, prévoit les investissements, contrôle les comptes administratifs, supervise la gestion du personnel communal.

Elle sera aidée par Michel FAILLA, Josiane BOUNIOL, Nicolas BOUDON, Bernard SCHAECK, Christine EYBALIN, Louise LACOSTE.

Qui ont été désignés par le conseil municipal pour en être membres

Commission des appels d'offres

Rédige et constitue les dossiers d'appels d'offres pour les travaux et les achats de la Commune, ouvre les plis d'offres des soumissionnaires, étudie les différentes offres et choisit le prestataire ou fournisseur.

Elle sera aidée par:

Titulaires: Michel FAILLA, Régine LAIGNEL, Jérôme ROUX.

Suppléants: Josiane BOUNIOL, Christine BUISSON, Nicolas BOUDON.

Qui ont été désignés par le conseil municipal pour en être membres



1^{er} adjoint Michel FAILLA

Délégué à l'aménagement et l'urbanisme.

Sous l'autorité du maire et par délégation, il est en charge de la voirie, des travaux de la Commune de la sécurité, de l'amélioration du cadre de vie, de l'entretien des bâtiments communaux, des rues et chemins, du réseau d'eau potable et de l'assainissement, des demandes de permis de construire, du respect des normes d'accessibilité pour les personnes souffrant de divers handicaps dans la Commune.

Il sera aidé par Nicolas BOUDON, Régine LAIGNEL, Jérôme ROUX, Florent TRITTO qui ont été désignés par le conseil municipal



2^e adjoint Josiane BOUNIOL

Déléguée à l'école et l'action sociale.

Sous l'autorité du maire et par délégation, elle est en charge de la prévention et de l'accompagnement social en liaison avec les institutions publiques et privées, du suivi permanent des personnes âgées seules ainsi que des personnes victimes d'un accident de la vie, des relations entre la Mairie et les enseignants de l'école maternelle et élémentaire (notamment lors des conseils d'école), des relations avec l'administration départementale de l'enfance et de l'éducation, des différents temps périscolaires (l'accueil du matin, la cantine, les activités, la garde du soir et des vacances).

Elle sera aidée par Louise LACOSTE, Florent TRITTO, à la commission « école », et par Christine BUISSON, Christine EYBALIN, à la commission « action sociale », qui ont été désignés par le conseil municipal pour en être membres



3^e adjoint Nicolas BOUDON

Délégué à l'animation, la culture, aux sports et aux loisirs

Sous l'autorité du maire et par délégation, il est en charge de l'animation du village en concevant des projets dans les domaines de la culture et des loisirs, d'en définir les infrastructures et aménagements adéquats, de fédérer les habitants, les associations, les partenaires de la commune autour de ces projets, de mettre en œuvre ces événements pour les habitants de la commune, de coordonner les associations pour la planification des manifestations.

Il sera aidé par Régine LAIGNEL, Louise LACOSTE, Béatrice ROUX, Jérôme ROUX, Florent TRITTO qui ont été désignés par le conseil municipal



4^e adjoint Bernard SCHAECK

Délégué au développement économique, au tourisme et à la communication

Sous l'autorité du maire et par délégation, il est en charge des commerces, de l'artisanat, du tourisme et de l'agriculture, des projets visant à dynamiser l'activité locale dans le respect de la qualité du cadre de vie et de l'environnement, de la recherche de compléments à l'activité touristique, de la diffusion d'une image positive de la commune, de ses activités, de ses projets et de ses habitants, de la conception et de la mise en œuvre des actions de communication vers les habitants, les institutions, les acteurs économiques et les touristes au travers de médias traditionnels, d'internet et des réseaux sociaux.

Il sera aidé par Josiane BOUNIOL, Christine BUISSON, Régine LAIGNEL, Hubert MARTIN qui ont été désignés par le conseil municipal

Les Conseillers municipaux



Christine BUISSON

Appels d'offres (S)
Action Sociale
Développement



Christine EYBALIN

Budget Finances
Action Sociale



Régine LAIGNEL

Appels d'offres (T)
Aménagement
Animation
Développement



Louise LACOSTE

Budget Finances
Ecole
Animation



Hubert MARTIN

Développement



Béatrice ROUX

Animation



Jérôme ROUX

Appels d'offres (T)
Aménagement
Animation



Florent TRITTO

Aménagement
Ecole
Animation

T: titulaire; S: suppléant

En application de la loi, seuls les Conseillers municipaux peuvent être membres des commissions. Cependant, les commissions peuvent s'adjoindre des comités consultatifs ouverts aux habitants de la commune intéressés par certains dossiers. Elles le feront connaître le moment venu.